
Constitution de réseaux pluridisciplinaires territorialisés de prévention des ruptures et de la radicalisation Ville de Strasbourg

Démarche expérimentale d'accompagnement ORIV- ESTES sur les quartiers de la Cité Spach et de l'Elsau

Préambule

La ville de Strasbourg s'est engagée, tant sur le plan politique (désignation d'un élu) que sur le plan administratif (mise en place d'une mission dédiée), pour prévenir la radicalisation violente. Sur la base du diagnostic établi localement et des premiers temps de formation, la Ville de Strasbourg souhaite constituer des réseaux pluridisciplinaires et interinstitutionnels territorialisés de prévention de la radicalisation sur son territoire. Cette préoccupation rejoint également les attentes de l'Etat.

L'enjeu est par la mise en réseau des acteurs de terrain de faire émerger de nouvelles habitudes de travail partenarial pour prévenir le risque de rupture, et in fine le risque de radicalisation. La démarche devra également trouver les modes d'articulation avec le dispositif préfectoral de détection et d'accompagnement des personnes en voie de radicalisation.

Dans un premier temps, la Ville souhaite initier cette démarche, à titre expérimental, sur les quartiers de la cité Spach et de l'Elsau.

Dans ce cadre, l'ESTES et l'ORIV ont proposé une démarche d'accompagnement qui a été validé par les acteurs.

Positionnement de l'ESTES et de l'ORIV sur la radicalisation

L'ESTES et l'ORIV travaille, au regard de leur compétence et champ d'intervention respectives, depuis plusieurs années sur le renforcement du lien social (en travaillant sur ce qui fait lien mais aussi sur ce qui délie : les discriminations, les représentations, les processus de replis et de rejets...), les questions de laïcité, de faits religieux et de prévention de la radicalisation. Ils ont d'ailleurs été amenés depuis deux ans à porter des actions en commun.

Dans le domaine de la prévention de la radicalisation leur positionnement s'articule autour de la conviction que le processus de radicalisation est multifactoriel et qu'il résulte, notamment, d'un double phénomène de repli et de rejet de certaines populations. Dès lors, toute politique de prévention de la radicalisation doit prendre en compte ces deux aspects du phénomène.

Le cadre d'intervention que propose le centre de prévention de la radicalisation menant à la violence de Montréal répond bien à cette perception des enjeux. Ainsi toute action de prévention doit à la fois permettre de comprendre et agir sur les « facteurs de vulnérabilité » (sociale, familiale, liée à l'emploi...) mais aussi de renforcer les « facteurs de protection » (réseau social tempéré, modèle positif, sens critique, stabilité émotionnelle, empathie, résilience). Cela suppose à la fois une action en direction des « publics » eux-mêmes mais aussi des acteurs (référénts, parents, professionnels agissant auprès d'eux) pour leur permettre d'être outillés face aux enjeux. C'est dans cette perspective que l'ESTES et l'ORIV inscrivent leur action.

Méthodologie d'accompagnement

A travers la démarche d'accompagnement proposée par l'ESTES et l'ORIV, via notamment des temps de travail collectifs et une analyse du système territorial d'acteurs et de compréhension des « publics » en présence, il s'agit (en cohérence avec les objectifs poursuivis par la Ville) de :

1) Faire monter en compétence les acteurs locaux sur les questions liées à la radicalisation et à la prévention de celle-ci et permettre collectivement de comprendre les processus à l'œuvre.

➔ Cet objectif passe notamment par un temps de qualification et de sensibilisation.

2) Identifier les compétences de chaque acteur, leurs capacités et modalités d'action afin de proposer des prises en charges cohérentes et coordonnées.

➔ Cela permettra d'identifier le système d'acteurs local et de comprendre les enjeux pour les « publics » en présence. Cette étape consistera dans la réalisation d'un état des lieux.

3) Permettre le partage d'information et d'analyse pour les acteurs du territoire autour des facteurs de repli, de rejet et de rupture constatés mais aussi autour des facteurs de protection qu'il convient de renforcer.

➔ Le travail de repérage se fera à l'occasion de réunions collectives.

4) Construire des modalités de prise en charge de situations individuelles (via les enjeux de signalement) et collectives s'inscrivant dans le droit commun et répondant aux facteurs de vulnérabilité ou permettant le renforcement des facteurs de protection repérés localement. L'enjeu consiste notamment à dépasser la focalisation sur l'individu pour prendre en compte les dynamiques territoriales sur le modèle du « community work ».

➔ L'identification des « actions » à mener se fera à l'occasion des réunions collectives mais aussi par des apports de connaissances de démarches initiées sur d'autres territoires.

A noter que ces différents axes ne seront pas forcément menés de manière linéaire. Les points 1 et 2 seront certainement menés de manière simultanée.

L'ESTES et l'ORIV propose d'accompagner cette démarche dans le respect du secret professionnel et de la place de chacun.

La diversité des compétences présentes dans les deux structures amènent à proposer un accompagnement conjoint sur les deux quartiers (avec une identification d'une structure responsable d'un territoire en particulier, à titre indicatif et eu égard aux compétences des deux structures : Cité Spach / ESTES, ORIV / Quartier Elsau). Les structures seront chargées de l'animation des séances de travail, de la prise de notes et de l'écriture du compte-rendu. L'aspect qualification sera plus particulièrement porté par l'ESTES, compte tenu de ses compétences dans ce domaine.

La démarche expérimentale donnera lieu à la production de deux documents :

- ➔ une évaluation du dispositif (en fin de démarche)
- ➔ un guide pratique pour l'essaimage du dispositif sur d'autres territoires.

Planning (prévisionnel / sur une année)

La démarche sera certainement amenée à se déployer sur un calendrier différent entre les deux sites avec un démarrage en décalé, en premier lieu sur le territoire de la Cité Spach et en second lieu sur le Quartier de l'Elsau.

Sur chacun des sites, la démarche déclinée ci-dessous sera mise en place (l'agenda est proposé à titre informatif, le calendrier des réunions sera défini en lien avec les acteurs impliqués et en fonction de leur disponibilité).

A noter que la démarche reposant sur une logique de « formation-action », les différentes réunions permettront la structuration du réseau par l'échange autour d'objets de travail partagés entre acteurs.

Janvier 2017	Identification et invitation des acteurs à une réunion sur chacun des deux quartiers. Présentation et discussion autour de la démarche proposée sur le plan méthodologique.
Février 2017	Temps de formation / sensibilisation des acteurs sur chacun des quartiers (une journée)
Janv-Fév 2017	Elaboration de l'état des lieux du territoire
Mars 2017	Première réunion / Mise en réseaux des acteurs sur le territoire
Avril 2017	Seconde réunion / Mise en réseaux des acteurs sur le territoire
Mai 2017	Troisième réunion / Mise en réseaux des acteurs sur le territoire Evaluation intermédiaire de la démarche
Juin 2017	Quatrième réunion / Mise en réseaux des acteurs sur le territoire
Septembre 2017	Cinquième réunion / Mise en réseaux des acteurs sur le territoire
Octobre 2017	Sixième réunion / Mise en réseaux des acteurs sur le territoire
Novembre et Décembre 2017	Evaluation de la démarche Rédaction des documents